



REUNION DE BUREAU DU 16 FEVRIER 2017

Présents : Micheline et Marceau Bourdon, Marc Landré, Odile et Philippe Thénot, Jean-Pierre et Murielle Cocu, Bruno Lefort, Michel Duret, Daniel Noret, William Mellet, Dominique Hirgorome.

Excusés : Anita Landré, Christian Desbois, Alain Lassausse.

Absent : Casimir Simoes Viera

Marc nous informe qu'il a rempli (et déposé) les dossiers de demandes de subventions auprès des communes.

Il a également complété la fiche pour le nouveau site de la commune de Donnery.

Travaux d'entretien :

Il y a 15 jours, du bon travail a été fait à l'étang des Ruets, mais nous n'étions pas nombreux !

Samedi 18 Février :

- RV à 9 H à cet étang pour finir le nettoyage c'est-à-dire tronçonner les gros branchages que nous n'avons pas fait la dernière fois.

Michel se propose pour débarrasser les bois et les conduire à la déchetterie.

- L'après-midi, nettoyage au bord du Cens au niveau de notre pré.
- Repas au local de la pêche (5/6 personnes).

Marc doit passer voir l'étang des Grands Billons en amont de la pêche à la truite, pour voir s'il y a quelque chose à faire...

Samedi 25 Février : travaux de nettoyage au bord du canal, en collaboration avec la Mairie de Donnery, toute la journée. Ce sera du travail de déboisement. La mairie s'occupe de la restauration et nous fournira également un broyeur.

Samedi 4 et dimanche 5 Mars : pêche à la truite

- Michel a commandé les truites (7,50 € TTC pièce) ; 80 kilos seront mis dans l'étang des Grands Billons, soit environ 240 pièces.
- RV à 7 H sur place.

- Ouverture de la pêche à 8 H
- Jean-Pierre doit s'occuper de l'autorisation de buvette ainsi que du prêt de 3 tables et 6 bancs.
- Micheline doit faire paraître un petit article dans la République du Centre.
- Jean-Pierre doit voir avec la Mairie pour voir s'il n'est pas trop tard pour une publicité dans le Donnery-actu.
- Jean-Pierre s'occupe du groupe électrogène.
- Prévoir des casse-croûtes (Micheline)
- Pour la boisson, le stock paraît suffisant ; Micheline va s'organiser au mieux.
- Emporter les deux grandes tentes ainsi que les tables et les bancs – chargement vendredi à 17H30.
- Prévoir les carnets à souches (Micheline)
- Michel et Bruno s'occupent du balisage. Ils sont chargés également de collecter la participation de chacun.
- Les truites seront déversées jeudi soir.

Informations Diverses :

Marc et Micheline nous informe que la Fédération n'a toujours pas pris en compte nos élections.

Mme Carré était en arrêt depuis quelque temps et a une nouvelle fois réclamé les documents le 13 Février.

Marc nous indique qu'il a reçu un « appel à projets » pour le développement de la vie associative. (Ministère). Document à étudier.

William dit que le groupe d'aviron de Combleux ne pratique l'aviron que le samedi matin. Tous ceux qui naviguent en dehors du samedi matin ne sont pas issus du groupe de Combleux.

Jean-Louis Sénotier gère ce club et William dit qu'on pourrait se mettre autour d'une table et discuter pour que tout le monde y retrouve son compte.

Marc va appeler Jean-Louis Sénotier pour voir ce qu'on peut faire ensemble.

Le site de la Fédération sera en maintenance le 20 Février, il ne sera donc pas possible d'acheter la carte de pêche ce jour-là. La Fédération a prévenu les dépositaires.

Congrès départemental de la fédération le samedi 25 Mars à Sully sur Loire. Marc se propose d'y aller.

L'ANCO nous a invité à son assemblée générale.... Mais trop tard ! la date est déjà dépassée !! Micheline doit cependant envoyer le chèque pour le renouvellement de notre adhésion.

Marc propose de renouveler la demande de tenue pour Bruno auprès de la Fédération. Celle-ci est payante.

Pour Casimir, on verra peut-être l'année prochaine ; pour le moment on ne sait pas s'il a été reçu à son examen.

Marceau dit que cela fait trois fois qu'il réclame à la Fédération les fiches pour les classes de milieu aquatique.

Micheline a reçu un avis de régularisation de la Préfecture relatif à des lots de pêche qui ne nous appartiennent pas. Marc va faire retour de ce document à l'envoyeur avec un courrier circonstancié.

La pêche de l'étang des Ruets sera exécutée en fin d'année à l'initiative de l'Agglo d'Orléans propriétaire des lieux. Il faudra qu'on se mobilise au maximum. Plus on sera et moins cela nous coûtera cher. Cette pêche a pour but de retirer les silures et les poissons chats. Nous sommes en attente du courrier de l'Agglo nous informant du renouvellement tacite de notre convention de partenariat. Des poubelles seront réinstallées par l'Agglo.

Question :

Jean-Pierre demande si, pour la pêche à la truite, il ne pourrait pas être organisé un vin chaud.

Cela dépendra de la météo.

Prochaine réunion le vendredi 17 Mars à 18 H 00 au local.